



**Diplôme
de niveau 4**
délivré par
le Ministère
de l'Agriculture



BPREA

Responsable d'Exploitation Agricole
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

| MARAÎCHAGE

| PAYSAN DU GRAIN AU PAIN

Formations
par Alternance
de septembre
à Juillet

950 h
à Ineopole Formation

525 h
en milieu
socio-professionnel
soit 15 semaines
en entreprise

**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**



Chef d'entreprise agricole

Chef de cultures

**Maraîcher encadrant
(entreprise d'insertion)**

Salarié agricole

BPREA

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MARAÎCHAGE

PAYSAN DU GRAIN AU PAIN

participe à la capacité professionnelle
(possibilité d'accès aux aides à l'installation)

Les enseignements

Les enseignements communs aux BPREA :
12 unités capitalisables (UC).

- UC générales : traitement de l'information - enjeux environnementaux et sociétaux
- UC professionnelles : approche globale, dynamique territoriale, gestion administrative et commerciale, projet professionnel

5 capacités

- C1 - Se situer en tant que professionnel
- C2 - Piloter le système de production
- C3 - Conduire le processus de production dans l'agrosystème
- C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE)

* Longues (105 heures) :

- Transformation de la production de céréales (boulangerie)
- Transformation de la production maraîchère
- Agroforesterie fruitière

* Courtes (70 heures) :

- Transformation de la production de céréales (micro brasserie)
- Auxiliaires pollinisateurs
- Animation pédagogique



Nos conditions d'entrée

Titulaire CAP, diplôme ou titre RNCP même niveau ou une année d'activité professionnelle dans le secteur agricole (1820 heures) ou trois années dans un autre secteur (5400 heures).

Votre statut

Stagiaire de la Formation Professionnelle (formation conventionnée par le Conseil Régional d'Occitanie), Contrat de professionnalisation, CPF, CPF de transition, autres statuts.

Rémunération selon statut.

FORTE IMPLICATION DES PROFESSIONNELS

Les professionnels de l'Agriculture interviennent régulièrement dans la formation pour transmettre leur savoir-faire en plus de leur rôle de Maître de stage.

Code RNCP : 29257



Établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture.



823, av. de la Fédaridé
81600 BRENS
Tél. 05 63 57 05 15

mfr.ineopole@mfr.asso.fr
www.ineopole-mfr.com

